RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00317
Numéro SIREN : 810 832 790
Nom ou dénomination : A2LR

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2017 sous le numéro de dépôt 220

Reçu le

13 JAN. 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
REIMS

TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPOSÉ LE
13 JAN. 2017
N° 220

A2LR

Numéro SIRET : **81083279000010**
Code APE : **4321A**

12 RUE PIERRE FRITE
51120 SEZANNE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/03/2016

« certifié conforme »

S.A.S. A2LR
Contact@a2lr.fr
Siret : 81083279000010
03 52 98 00 08

Sommaire

Attestation de Présentation 1
Bilan simplifié 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 2
Capitaux Propres 2
Dettes 2
Bilan simplifié détaillé 3
ACTIF 3
Actif immobilisé 3
Actif circulant 3
PASSIF 4
Capitaux Propres 4
Dettes 4
Compte de résultat simplifié 5
Compte de résultat simplifié détaillé 6
Annexes aux comptes annuels 8
PREAMBULE 8
REGLES ET METHODES COMPTABLES 8
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 9
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 10
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 11
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 12
AUTRES INFORMATIONS 13
COMPTE RENDU DES TRAVAUX 14
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES 15
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 16
Liasse 16 IS RS 17

Attestation de Présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A2LR pour l'exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 28 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	44 880,72	Euros
chiffre d'affaires	172 675,71	Euros
résultat net comptable	17 371,17	Euros

Fait à TINQUEUX
Le 22/06/2016

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet PERSPECTIVES D'AVENIR EXPERTISE COMPTABLE

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	5 427	1 023	4 404		4 404
Immobilisations financières	150		150		150
ACTIF IMMOBILISE	**5 577**	**1 023**	**4 554**		**4 554**
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production	2 104		2 104		2 104
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	21 069		21 069		21 069
Autres créances	54		54		54
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	17 099		17 099		17 099
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	**40 327**		**40 327**		**40 327**
TOTAL GENERAL ACTIF	**45 904**	**1 023**	**44 881**		**44 881**

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000		5 000
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	17 371		17 371
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**22 371**		**22 371**
Dettes			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 282		2 282
Autres dettes	20 227		20 227
Produits constatés d'avance			
DETTES	**22 510**		**22 510**
TOTAL GENERAL PASSIF	**44 881**		**44 881**

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	**5 427**	**1 023**	**4 404**		**4 404**
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	*1 100*		*1 100*		*1 100*
218100 INST.AGENC.DIVERS	*1 327*		*1 327*		*1 327*
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	*3 000*		*3 000*		*3 000*
281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL		*26*	*-26*		*- 26*
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		*72*	*-72*		*- 72*
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		*925*	*-925*		*- 925*
Immobilisations financières	**150**		**150**		**150**
261000 TITRES DE PARTICIPAT	*150*		*150*		*150*
ACTIF IMMOBILISE	5 577	1 023	4 554		4 554
Actif circulant					
Matières premières, approv., en cours de produ	**2 104**		**2 104**		**2 104**
310000 MATIERES PREMIERES	*2 104*		*2 104*		*2 104*
Clients et comptes rattachés	**21 069**		**21 069**		**21 069**
411000 CLIENTS	*21 069*		*21 069*		*21 069*
Autres créances	**54**		**54**		**54**
401000 FOURNISSEURS	*30*		*30*		*30*
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	*24*		*24*		*24*
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	**17 099**		**17 099**		**17 099**
512100 BANQUE	*17 099*		*17 099*		*17 099*
ACTIF CIRCULANT	40 327		40 327		40 327
TOTAL GENERAL ACTIF	45 904	1 023	44 881		44 881

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	**5 000**		**5 000**
101300 CAPITAL APPELE VERSE	*5 000*		*5 000*
Résultat de l'exercice	**17 371**		**17 371**
CAPITAUX PROPRES	22 371		22 371
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	**2 282**		**2 282**
401000 FOURNISSEURS	*2 282*		*2 282*
Autres dettes	**20 227**		**20 227**
421100 RADET LOIC	*1 648*		*1 648*
421200 LECLERE ARNAUD	*1 789*		*1 789*
431000 SECURITE SOCIALE	*4 272*		*4 272*
437200 CAISSE RETRAITE SALA	*2 168*		*2 168*
437400 CONGES PAYES	*2 596*		*2 596*
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	*3 074*		*3 074*
445510 TVA A DECAISSER	*1 096*		*1 096*
445710 TVA COLLECTEE	*3 494*		*3 494*
455171 MR LECLERC	*90*		*90*
DETTES	22 510		22 510
TOTAL GENERAL PASSIF	44 881		44 881

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		1 742		1 742	N/S
Production vendue biens					
Production vendue services		170 933		170 933	N/S
Chiffres d'affaires Nets		**172 676**		**172 676**	**N/S**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Autres Produits		337		337	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		**173 012**		**173 012**	**N/S**
Achats marchandises (y compris droits de douane)		2 339		2 339	N/S
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement		56 582		56 582	N/S
Variation stock matières premières et autres approv.		-2 104		- 2 104	N/S
Autres achats et charges externes		25 968		25 968	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		501		501	N/S
Rémunérations du personnel		53 367		53 367	N/S
Charges sociales		14 078		14 078	N/S
Dotations aux amortissements		1 023		1 023	N/S
Dotations aux provisions					
Autres charges		342		342	N/S
Total des charges d'exploitation		**152 096**		**152 096**	**N/S**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**20 917**		**20 917**	**N/S**
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières		426		426	N/S
Charges exceptionnelles		45		45	N/S
Résultat avant participation et IS		**20 445**		**20 445**	**N/S**
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices		3 074		3 074	N/S
Total des Produits		**173 012**		**173 012**	**N/S**
Total des charges		**155 641**		**155 641**	**N/S**
RESULTAT NET		**17 371**		**17 371**	**N/S**
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier		1 658		1 658	N/S

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		1 742		1 742	N/S
707100 VENTES ELECTROMENAGERS		*1 742*		*1 742*	*N/S*
Production vendue biens					
Production vendue services		170 933		170 933	N/S
706100 PRESTATIONS 20%		*132 504*		*132 504*	*N/S*
706200 PRESTATION 10%		*38 323*		*38 323*	*N/S*
706300 PRESTATION NR		*107*		*107*	*N/S*
Chiffres d'affaires Nets		**172 676**		**172 676**	***N/S***

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	337		337	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION	*1*		*1*	*N/S*
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP	*336*		*336*	*N/S*
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	**173 012**		**173 012**	***N/S***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 339		2 339	N/S
607100 ACHATS ELECTROMENAGERS	*2 339*		*2 339*	*N/S*
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	56 582		56 582	N/S
601100 ACHATS DE MATERIAUX	*55 995*		*55 995*	*N/S*
601200 MATIERES PREMIERES EXO	*586*		*586*	*N/S*
Variation de stock matières premières et autres approv.	-2 104		- 2 104	N/S
603100 VARIAT.STOCKS MAT.PR	*-2 104*		*- 2 104*	*N/S*
Autres achats et charges externes	25 968		25 968	N/S
604100 CERTIFICAT DE CONFORMITE	*152*		*152*	*N/S*
606140 FOURN.NON STOCK.(CAR	*4 289*		*4 289*	*N/S*
606141 CARBURANT NR	*488*		*488*	*N/S*
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	*743*		*743*	*N/S*
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	*366*		*366*	*N/S*
611000 SOUS-TRAITANCE GENER	*129*		*129*	*N/S*
611100 DECHETS	*118*		*118*	*N/S*
612510 CREDIT BAIL CAMION	*1 658*		*1 658*	*N/S*
613210 LOCATION VEHICULE	*336*		*336*	*N/S*
613510 LOCATION TPE	*99*		*99*	*N/S*
615520 ENTRETIEN MAT.TRANSP	*1 674*		*1 674*	*N/S*
616000 PRIMES D'ASSURANCES	*2 288*		*2 288*	*N/S*
621100 personnel intérimaire	*2 606*		*2 606*	*N/S*
622600 HONORAIRES	*3 134*		*3 134*	*N/S*
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	*480*		*480*	*N/S*
623200 PUBLICITE	*177*		*177*	*N/S*
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	*268*		*268*	*N/S*
625100 VOYAGES ET DEPLACEME	*1 181*		*1 181*	*N/S*
625200 PEAGES	*142*		*142*	*N/S*
625800 REPAS	*4 512*		*4 512*	*N/S*
626000 FRAIS POSTAUX & TELE	*288*		*288*	*N/S*
626100 TELECOMMUNICATION	*120*		*120*	*N/S*
627500 SERVICES BANCAIRES	*509*		*509*	*N/S*
627600 COM CB	*7*		*7*	*N/S*
628200 FORMATION	*203*		*203*	*N/S*
Impôts, taxes et versements assimilés	501		501	N/S
635500 CARTE GRISE	*501*		*501*	*N/S*
Rémunérations du personnel	53 367		53 367	N/S
641100 SALAIRES APPOINT.COM	*44 334*		*44 334*	*N/S*
641200 CONGES PAYES	*9 033*		*9 033*	*N/S*
Charges sociales	14 078		14 078	N/S
645100 COTISATIONS A L'URSS	*9 405*		*9 405*	*N/S*
645320 COTIS.RETRAITE(SALAR	*5 229*		*5 229*	*N/S*
645800 PREVOYANCE	*-782*		*- 782*	*N/S*
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	*226*		*226*	*N/S*

	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014	Variation	%
Dotations aux amortissements	1 023		1 023	N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	*1 023*		*1 023*	*N/S*
Dotations aux provisions				
Autres charges	342		342	N/S
651300 REDEVANCE FRANCHISE	*341*		*341*	*N/S*
658000 CHARGES DIV.GEST.COU	*1*		*1*	*N/S*
Total des charges d'exploitation	**152 096**		**152 096**	**N/S**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20 917**		**20 917**	**N/S**
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières	426		426	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES &	*426*		*426*	*N/S*
Charges exceptionnelles	45		45	N/S
671200 PENALITES ET AMENDES	*45*		*45*	*N/S*
Résultat avant participation et IS	**20 445**		**20 445**	**N/S**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	3 074		3 074	N/S
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	*3 074*		*3 074*	*N/S*
Total des Produits	**173 012**		**173 012**	**N/S**
Total des charges	**155 641**		**155 641**	**N/S**
RESULTAT NET	**17 371**		**17 371**	**N/S**

Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	1 658		1 658	N/S
612510 CREDIT BAIL CAMION	*1 658*		*1 658*	*N/S*

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 44 880,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 17 371,17 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/06/2016 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPATBILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 577 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		5 427		5 427
Immobilisations financières				150
TOTAL		**5 427**		**5 577**

Amortissements et provisions d'actif = 1 023 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 023		1 023
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		**1 023**		**1 023**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel et outillag	1 100	26	1 074	5 ans
Inst.agenc.divers	1 327	72	1 256	4 ans
Materiel de transpor	3 000	925	2 075	3 ans
TOTAL	**5 427**	**1 023**	**4 404**	

Etat des créances = 21 123 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	21 123	21 123	
TOTAL	**21 123**	**21 123**	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes = 22 510 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	90			
Fournisseurs	2 282			
Dettes fiscales & sociales	20 137			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**22 510**			

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 172 676 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 742	1,01 %
Prestations de services	170 933	98,99 %
TOTAL	**172 676**	**100.00 %**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 074 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	20 917		20 917
Résultat financier	-426		-426
Résultat exceptionnel	-45		-45
Participation des salariés			
TOTAL	**20 445**	**3 074**	**17 371**

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du crédit d'impôts = 172 679 €

	l'ordre HT	Taux

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 074 €

	Avant impôt	Impôt	Après impôt

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

	Montant	Impôts

Autres informations relatives au compte de résultat

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Annexes aux comptes annuels (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Perspectives d'Avenir Expertise Comptable, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A2LR,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	44 881
Chiffre d'affaires hors taxes	172 676
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	17 371

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Perspectives d'Avenir

Expertise Comptable

Fait à TINQUEUX le 22/06/2016

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes					
Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Liasse 16 IS RS

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise A2LR — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 12 RUE PIERRE FRITE 51120 SEZANNE

SIREN 8 1 0 8 3 2 7 9 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/03/2016 Net 3
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	5 427	030 1 023	4 404
	Immobilisations financières * (1)		040	150	042	150
		Total I (5)	044	5 577	048 1 023	4 554
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 104	052	2 104
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 069	070	21 069
		Autres * (3)	072	54	074	54
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	17 099	086	17 099
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	40 327	098	40 327
		Total général (I+II)	110	45 904	112 1 023	44 881

			Exercice N 1 NET
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	17 371
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	22 371
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 282
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 90)	172	20 227
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	22 510
	Total général (I + II + III)	180	44 881

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 577
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise A2LR Néant ☐*

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31032016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	1 742
	Production vendue – Biens – dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
	Production vendue – Services * – dont export et livraisons intracommunautaires		217	218	170 933
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	337
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	173 012
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	2 339
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	56 582
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	(2 104)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : 1 658)			242	25 968
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	501
	Rémunérations du personnel *			250	53 367
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	14 078
	Dotations aux amortissements *			254	1 023
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges – dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	342
	Autres charges – dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	152 096
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	20 917
	Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294	426
	Produits exceptionnels (IV)	290	Charges exceptionnelles (VI)	300	45
	Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	3 074
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	17 371

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	17 371	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	3 074		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 – écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330	45		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986 – ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981 – JEI (44. *sexies* A) 989				
	ZRD (44. *terdecies*) 127 – ZRR (44. *quindecies*) 138				
	Dont divers – ZFA (44. *quaterdecies*) 345 – Investissements outre-mer 344			350	
	Dont divers – Créance due au report en arrière du déficit 346				
	Dont divers – Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	20 490	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	20 490	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2016
Extension

A2LR

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
penalites amendes	45

Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant
Ecart sur OPCVM	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2LR

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS — ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 100	444		446	1 100	
	Installations générales agencements divers	450		452	1 327	454		456	1 327	
	Matériel de transport	460		462	3 000	464		466	3 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	150	484		486	150	
TOTAL		490		492	5 577	494		496	5 577	

II AMORTISSEMENTS — IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	26	534		536	26
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	72	544		546	72
	Matériel de transport	550		552	925	554		556	925
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	1 023	574		576	1 023

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values — Court terme * ⑤	Long terme — 19 % ⑥	Long terme — 15 % ou 16 % ⑦	Long terme — 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

DGFiP N° 2033-D-SD 2016

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A2LR — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	27 188
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	16 100
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

⑤ **CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFiP N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01042015 et clos le : 31032016 Durée en nombre de mois 12 — Néant ☐*

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	1 742
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	170 933
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	336
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	173 012
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	2 339
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	56 582
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	(2 104)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	23 875
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	2 093
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	342
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	83 127
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	89 885
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	89 549

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024 / /	160 / /	/ /
Date de cessation		186 / /	/ /

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTESD.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(6) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant [x] *

Exercice clos le 31032016 SIREN 8 1 0 8 3 2 7 9 0

Dénomination de l'entreprise A2LR

Adresse (voie) 12 RUE PIERRE FRITE

Code postal 51120 Ville SEZANNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant [x] *

Exercice clos le 31032016 SIREN 8 1 0 8 3 2 7 9 0

Dénomination de l'entreprise A2LR

Adresse (voie) 12 RUE PIERRE FRITE

Code postal 51120 Ville SEZANNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01042015	et clos le	31032016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A2LR 12 RUE PIERRE FRITE 51120 SEZANNE	
SIRET 8 1 0 8 3 2 7 9 0 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% 20 490 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies

Société d'investissement immobilier côtée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
PERSPECTIVES D'AVENIR EXPERTISE COMPTABLE 3, rue Joseph Cugnot 51430 TINQUEUX *Tél:* 0326850544	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 22062016 Lieu: SEZANNE
	Qualité et nom du signataire:
Tél:	Signature:

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2016

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées:				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	32 107	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2016)

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice
du 01/04/2015
au 31/03/2016

Désignation de l'entreprise A2LR
Adresse 12 RUE PIERRE FRITE 51120 SEZANNE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	RADET LOIC TECHNICIEN	37 RUE DES BUCHETTES 51260
2	LECLERE ARNAUD TECHNICIEN	12 RUE PIERRE FRITE 51120
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	9
1	23 100				23 100				23 100
2	21 234				21 234				21 234
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	44 334				44 334				44 334

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2016 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	44 334	- de l'exercice . . 2016 . . 10	17 371
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

À SEZANNE, le 22062016

Signature.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2016)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	A2LR 12 RUE PIERRE FRITE 51120 SEZANNE
Numéro SIRET du principal établissement	81083279000010
Code APE	4321A

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	20 490
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	20 490
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	20 490

l	**III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	
m	**IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

A2LR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 RUE PIERRE FRITE

51120 SEZANNE
R.C.S :

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31/03/2016

Chers associés,

En application des dispositions des articles L 227-10 alinéa 1 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les conventions suivantes sont intervenues au cours de l'exercice.

M ARNAUD LECLERE, votre Président est titulaire d'un contrat de travail depuis le 15/04/2015 pour ses fonctions techniques pour un salaire brut total de 33 672 € sur l'exercice.

M LOIC RADET, votre directeur général est titulaire d'un contrat de travail depuis le 15/04/2015 pour ses fonctions techniques pour un salaire brut total de 33 672 € sur l'exercice.

Le Président

S.A.S. A2LR
Contact@a2lr.fr
Siret : 81083279000010
03 52 98 00 08

A2LR

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 RUE PIERRE FRITE

51120 SEZANNE
R.C.S :

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/03/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/03/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **172 675,71**.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué des prestations que nous réalisons pour nos clients.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **152 095,66** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **25 968,04**.
- Les impôts et taxes ressortent à **501,26** Euros au 31/03/2016.
- Les salaires et traitements ressortent à **53 366,55** Euros, et les charges sociales correspondantes à **14 078,48** Euros.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 023,18** Euros.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-426,40** Euros.
Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-45,00**.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **17 371,17**.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous pensons étoffer notre offre par l'ouverture d'un point de vente d'électroménager et poursuivre le développement de notre clientèle professionnelle.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **5 577,40** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 023,18** Euros, soit un montant net de **4 554,22**.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **2 104,33** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **38 222,17** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **22 371,17** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **22 509,55** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **173 012,23** Euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à **20 916,57** Euros.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/03/2016** fait ressortir **un bénéfice** de **17 371,17** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 500,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 16 871,17 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 45 Euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SEZANNE
Le 07/09/2016

Le Président

S.A.S. A2LR
Contact@a2lr.fr
Siret : 81083279000010
03 52 98 00 08

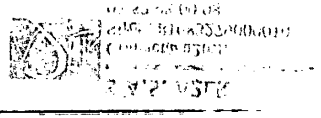

A2LR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 RUE PIERRE FRITE

51120 SEZANNE
R.C.S :

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/09/2016

Le 27/09/2016,
à 11 HEURES,

Les associés de la société **A2LR,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Tous les actionnaires sont présents.

Monsieur ARNAUD LECLERE, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,

AL LR

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2016 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **17 371,17** Euros.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 45 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2016** faisant ressortir **un bénéfice** de **17 371,17** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **17 371,17** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 500,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 16 871,17 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 45 Euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LOIC RADET et la société ainsi qu'entre M ARNAUD LECLERE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné n'a pas pris part au vote pour la décision le concernant.

AL LR

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

AL LR

Le Président

S.A.S. A2LR
Contact@a2lr.fr
Siret : 81083279000010
03 52 98 00 08